

Magazine



1^{ÈRE} SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

LES PETITS SONT À L'HONNEUR À MAUREPAS
PAGES 14 ET 15



• PREMIÈRE PIERRE
POUR NOTRE ÉCOQUARTIER
Page 7

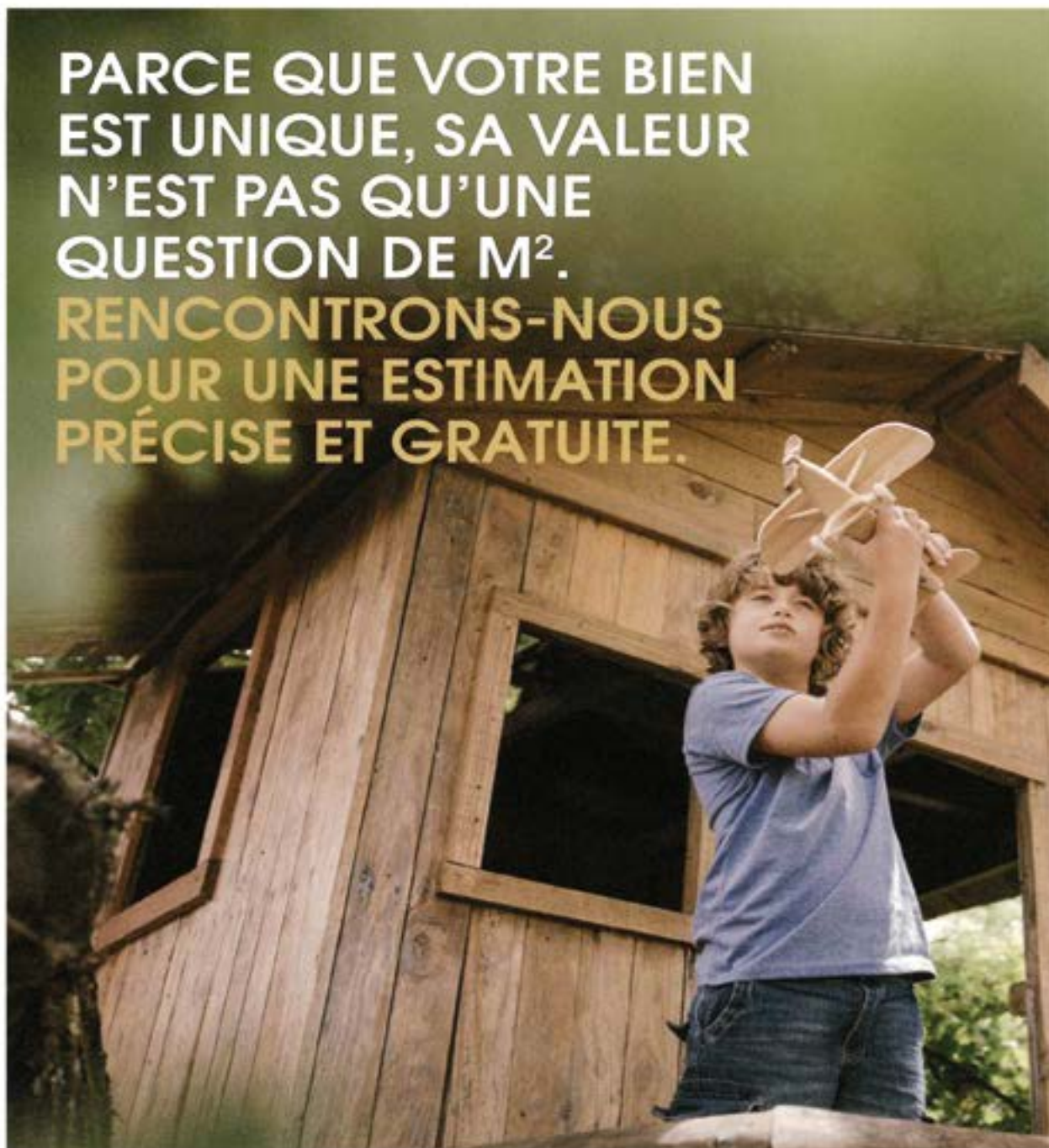


• COMMUNE NOUVELLE :
LANÇONS LA RÉFLEXION
Pages 12 et 13



• LES SERRES
OUVRENT LEURS PORTES
Page 20

PARCE QUE VOTRE BIEN
EST UNIQUE, SA VALEUR
N'EST PAS QU'UNE
QUESTION DE M².
RENCONTRONS-NOUS
POUR UNE ESTIMATION
PRÉCISE ET GRATUITE.



En 48h, nous venons chez vous pour réaliser une **estimation gratuite** de votre bien et vous remettons un **guide de commercialisation personnalisé**. Rendez-vous ici ou sur century21.fr

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

    www.century21.fr



Une opportunité historique

Chères Maurepasiennes, Chers Maurepasiens,

Une ambition commune pour une nouvelle ville.

Il y a quelques jours, je m'adressais à vous pour vous informer de ma volonté partagée avec Jean-Pierre Sevestre, mon homologue de Coignièrès, de mener ensemble des études exploratoires nous permettant de mesurer les intérêts et les répercussions que nous aurions à unir nos populations au sein d'une « commune nouvelle ».

Et bien entendu, comme je l'ai dit dès le premier jour, cette décision sera soumise à la consultation des Maurepasiens et des Coigniériens.

Il ne s'agit pas de faire sans vous, mais pour vous.

Bien sûr, cette nouvelle n'a pas manqué de réveiller le microcosme politique, chacun s'inquiétant pour son poste, son avenir et ses chances de revanche.

Mais je souhaite que nous ne nous trompions pas là d'ambition et de débat, il s'agit de celle de notre ville et de ses habitants, pas de choix et de considérations personnels.

À ce jour, plus de 1 900 communes ont déjà fait le choix de s'unir pour créer 560 communes nouvelles, et 150 projets sont actuellement en cours, dont celui de Saint-Germain-en-Laye et trois de ses communes voisines. Notre principale responsabilité en tant qu'élus est de préparer l'avenir et d'envisager toutes les solutions, nous permettant de conserver la qualité de nos services publics et nos capacités d'investissement et de développement.

Une semaine dédiée à la petite enfance.

Du 28 mai au 2 juin prochains se déroulera, pour la première fois, la semaine de la petite enfance, proposant aux professionnels du secteur et aux familles de nombreux temps forts et d'échanges autour des besoins et du quotidien de nos chers petits.

Ce sera l'occasion pour les parents et futurs parents de rencontrer nos services et les acteurs de ce secteur, de découvrir les différents modes de garde proposés, notamment au travers d'un speed dating proposé le 2 juin aux familles et aux assistants maternels.

Des marges financières réduites et une fiscalité locale maîtrisée.

J'ai souhaité que notre budget communal vous soit présenté dans cette édition de notre magazine.

Vous y verrez que, malgré la baisse de nos dotations d'État qui dépassera 2 millions d'euros sur la durée du mandat, nous avons su trouver les moyens pour investir, rénover et moderniser nos équipements et espaces publics.

Cela n'a été rendu possible qu'au prix d'efforts de gestion encore jamais entrepris dans notre commune, et grâce au soutien financier de SQY.

Ces efforts et cette dynamique vont nous permettre à nouveau de « boucler » notre budget, sans aucune augmentation d'impôts locaux.

Cette année, entre autres nous lancerons le chantier de réaménagement du centre-ville et du square de Rohan, la réhabilitation de l'École de l'Agiot, les études pour l'implantation d'une nouvelle crèche dans le quartier de la Villeparc, et l'assistance à maîtrise d'ouvrage ainsi que la concertation, pour définir définitivement le projet de construction de notre centre aquatique intercommunal.

Ainsi, Maurepas évolue et se modernise pour encore mieux vous correspondre.

Restez cordialement,

Grégory GARESTIER
Votre Maire

*Il ne s'agit pas de faire
sans vous, mais pour vous.*



EXPOSITION ASSOCIATION PHILATÉLIQUE / 17 ET 18 MARS

Qualité des présentations, diversité des thèmes : la 46^e exposition locale de l'Association Philatélique de Maurepas (APM) a tenu toutes ses promesses, à la Maison de Sologne. Le public a pu notamment découvrir « La Normandie des Colombages », « Victor Hugo », « Mucha » ou « La Naissance de l'écriture »... Les travaux des jeunes et des moins jeunes philatélistes démontrent un profond attachement à l'histoire, une grande minutie et beaucoup de patience. Exemplaires ! Des timbres des sculptures visibles à Maurepas et Élanecourt étaient aussi proposés à la vente.



PROMOTION DU BASKET FÉMININ / 21 MARS

Plus de 300 jeunes filles de 6 à 18 ans, de Maurepas et des environs, ont occupé le gymnase Malmedonne pour l'opération « Mairaines de Cœur » 2018. Cette action, menée par le Comité des Yvelines de basket avec le soutien de la Fédération française, assure la promotion du basket féminin et les valeurs du sport. Le Basket Club de Maurepas, avec ses partenaires du club de l'AB Chartres, a su mobiliser l'énergie des bénévoles pour proposer une organisation de qualité. Les enfants des centres de loisirs de la Ville ont activement participé.



DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS ARTISTIQUES / JANVIER ET MARS

Le Café de la Plage a reçu un très nombreux public venu découvrir les réalisations des adhérents du Cercle d'Arts (janvier) et des Ateliers du Mercantour (mars), deux associations œuvrant dans le domaine des arts plastiques.

Le prix du public de l'exposition du Cercle d'Arts est allé à Vonette Farret pour « Les Petites chaussures blanches » et à Bernadette Cluzet pour « L'Escale ». Le prix « Débutant » revient à Hélène pour « Reflets d'automne », la mention « Pastel » à Geneviève Boittin pour « Tortue de l'océan » et la mention « Huile Acrylique » à Anne-Marie Cardonet pour « Paris ».

Pour l'encadrement d'art, le public était aussi invité à désigner ses « coups de cœur ». Le premier prix est revenu à Chantal Verrier pour « Le Carrelet », le 2^e prix à Cathie Griselin pour « Moscou » et le 3^e prix à Annie Glotoff avec « Colorado ».

LOTO DU LIONS CLUB / 24 MARS

Comme chaque année, le loto organisé par le Lions Club Maurepas Saint-Quentin-en-Yvelines Doyen a attiré 240 joueurs. Plus une seule place de libre à l'Espace Albert Camus ! Le produit de la soirée permet de financer les actions sociales du club. Bravo aux bénévoles organisateurs qui reçoivent le soutien des commerçants locaux pour les lots.



NETTOYAGE DES BOIS / 25 MARS

Albert Petit, président de l'Association des Amis des Bois de Maurepas a su fédérer les bonnes volontés pour la 19^e édition de l'opération « Nettoyage des Bois ». Une quarantaine de bénévoles étaient présents tout comme les associations amies. 4m³ de déchets ont été collectés. Grégory Garestier, maire, Myriam Debucquois, adjointe au maire, et Véronique Millot, conseillère municipale, ont pris part à cette matinée écologique et citoyenne.

L'ENFANT ET LES ÉCRANS / 29 MARS

La conférence sur « L'enfant et les écrans » a mobilisé de nombreuses familles maurepasiennes à l'Hôtel de Ville, en présence de Laurent Burçon, adjoint au maire délégué à la Famille, à l'Enfance, à la Réussite scolaire et à la Jeunesse. Le docteur Lesley Suïro, neuropédiatre, a fait profiter l'assistance de ses précieux éclairages et conseils. Félicitations aux parents d'élèves organisateurs dont Stéphane Jourdain, Président de l'Association Autonome des Parents d'Elèves de Maurepas (AAPEM), association locale rattachée à l'Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Elèves (UNAPE).





CHASSE AUX ŒUFS / 7 AVRIL

La 4^e édition de la Chasse aux œufs proposée par la Ville a connu un grand succès dans le Bois de Nogent, au-delà des espérances des organisateurs puisque le nombre d'enfants était supérieur aux 600 relevés l'année précédente. Revers de la médaille (en chocolat) : il a fallu faire face à une pénurie d'œufs et tous les gourmands n'ont pas pu être servis le jour-même. Fort heureusement, rendez-vous étaient pris pour les jours suivants à l'Hôtel de ville où il était possible de faire le plein de délicieux œufs chocolatés. La poule et le lapin géants, mascottes de la manifestation, se sont prêtés avec plaisir au jeu des photos.

Grégory Garestier, maire, Pascale Denis, adjointe au maire déléguée à la Démocratie locale, la Politique de la Ville et à l'Événementiel, ont récompensé les enfants ayant découvert un des 6 œufs en or et l'adulte ayant trouvé l'œuf en argent. Merci aux généreux partenaires qui ont offert des lots exceptionnels : Auchan Supermarché en centre-ville, les boulangeries Akharouid, Maurepains, La Panetière et le Domaine du vieux pressoir pour les boîtes.



SEMAINE DU FILM ISRAÏLIEN / 8 AU 12 MARS

Beau succès pour la première semaine du cinéma israélien organisée par le Comité de Jumelage de Maurepas à la faveur des 70 ans de la création de l'État d'Israël. Au menu : 6 films programmés au Ciné 7, mais aussi des surprises, à l'image de ces danses israéliennes. Présentées par l'association maurepasienne Farandole, elles ont accueilli les seniors du CCAS, venus assister à la projection du film « Rendez-vous à Atlit », de Shirel Amiltai. Rappelons que notre commune est jumelée avec celle de Tirat-Carmel, en Israël.



Domaine d'Iberville

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

Aux côtés de Grégory Garestier, maire de Maurepas, Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France, a posé la première pierre du Domaine d'Iberville, à Maurepas, jeudi 5 avril 2018.

Ancienne ministre, de 2007 à 2012, Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France depuis décembre 2015, a répondu favorablement à l'invitation de Grégory Garestier pour la pose de la première pierre du Domaine d'Iberville, première tranche de l'écoquartier des Quarante Arpents qui voit le jour le long de la rue de Chevreuse (RD 13).

Ce projet privé est réalisé par Kaufman & Broad, représenté ce jour-là par Cyril Doucet, son Directeur général adjoint. Il s'agit d'une opération de renouvellement urbain d'une ampleur sans précédent à Maurepas dictée par l'obligation de créer de nouveaux logements. Un impératif légal qui s'accompagne d'une réelle volonté du maire et de son équipe municipale de veiller au respect de l'identité de la commune sans densification

dans les quartiers existants.

Les 113 logements aidés de ce programme ont notamment bénéficié du concours financier de la Région Île de France (subvention de 734 491 €) et de la garantie d'emprunt de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Le Domaine d'Iberville, bâti sur le site dit « Usifroid », est la première construction de l'écoquartier des Quarante Arpents. Il sera complété par la Résidence Bienville, sur le site dit « Terranova ».

Fin 2019, en lieu et place des anciens hangars industriels des entreprises Usifroid et Terranova, devenus sans usage, l'écoquartier maurepasien abritera plus de 500 appartements, proposant à la fois du logement privé et aidé, et du locatif intermédiaire ainsi qu'un tout nouveau

cabinet médical et paramédical. Ces nouveaux logements s'inscrivent dans le cadre d'une politique volontariste de l'habitat qui respecte les obligations de construction tout en proposant aux habitants de la commune, anciennement installés comme nouvellement arrivés, une offre renouvelée dans leur parcours résidentiel.

Le saviez-vous ?

La première construction de l'écoquartier des Quarante Arpents se nomme Domaine d'Iberville en hommage à Pierre Le Moyné d'Iberville, explorateur français de la Louisiane, fondateur de Fort Maurepas (1^{er} mai 1699), baptisé ainsi en hommage au comte de Maurepas, ministre de Louis XV et Louis XVI.

INAUGURATION DE L' AIRE DE JEU DE NOIRMOUTIER

Mercredi 30 mai, à 17 h 30, toutes les familles du quartier des Bessièrès sont conviées à l'inauguration de l'aire de jeu de Noirmoutier. Il s'agit d'une rénovation qui figurait parmi les projets de la 2^e édition du budget participatif, en 2017. De

nombreux travaux y ont été réalisés :

- réhabilitation des deux structures existantes et création de nouveaux jeux (trampoline et anneau mobile),
- réhabilitation des sols souples et installation d'une clôture.

Cette aire est située à proximité des écoles des Bessièrès et du Centre de Loisirs Maternel. Elle

est destinée aux enfants de 2 à 10 ans sous la surveillance d'un accompagnateur majeur. Chaque jeu s'adresse à une tranche d'âge spécifique : le toboggan pour les 2-8 ans, la structure d'escalade pour les 2-10 ans, le trampoline pour les 3-8 ans et l'anneau mobile pour les 6-10 ans.



Animation de la ville

MAUREPAS EN FÊTE

Ne manquez pas, le 9 juin prochain, l'événement de l'année 2018 : Maurepas en fête ! Un moment convivial qui a pour objectif de rassembler toutes les générations autour d'animations et de musique.



Devant le succès populaire et l'enthousiasme suscités par la grande fête organisée l'an passé à l'occasion des 50 ans de la commune dans la ville nouvelle, la municipalité propose cette année un grand rendez-vous familial et intergénérationnel samedi 9 juin 2018 sur la place Jacques-Riboud. Le thème retenu : le cinéma !

Au programme :

□ De 16h à 18h30 : une quinzaine de stands

tenus par les services de la ville proposeront des animations. Les centres de loisirs seront de la partie. Ils vous concoctent actuellement des activités pour enfants avec notamment des stands sur Harry Potter (sous forme d'Escape Game - réservation obligatoire), Walt Disney, Star Wars et bien d'autres.

□ 18h30 : ouverture des jeux gonflables

□ 19h : apéritif offert par la municipalité pour accompagner votre pique-nique « tiré du sac », selon l'expression consacrée, ou acheté auprès

des commerces de proximité et des food trucks, accompagné par un grand « quizz » .

□ 20h30 : début du bal populaire animé par Captain Java.

□ 23h15 à minuit : clôture de la manifestation par un spectacle haut en couleur avec la troupe Cercle de feu.

Plus de renseignements : maurepas.fr

Un nouvel adjoint au maire

FRANÇOIS LIET

François Liet, qui siège dans la majorité municipale depuis 2014, vient d'être élu par ses pairs 6e adjoint au maire, lors de la séance du mardi 10 avril 2018. Il était jusqu'à présent conseiller municipal délégué à la mobilité et aux transports. Sa délégation a été étendue et s'applique désormais à l'urbanisme, à l'immobilier et aux mobilités. Cette délégation comporte notamment l'étude et l'instruction de tout dossier, la proposition de toute solution et la signature de tout document et tout courrier relevant des secteurs « Urbanisme »,

« Immobilier » et « Mobilités », et notamment les actes liés à l'urbanisme réglementaire, l'urbanisme opérationnel, la gestion immobilière du patrimoine de la Ville. Directeur « Santé-Sécurité » dans un grand groupe, François Liet est âgé de 57 ans. Il habite à Maurepas depuis 24 ans. Le nouvel adjoint souligne la cohérence à associer dans une même délégation l'aménagement urbain et les déplacements, conception et usages des espaces publics.



François Liet, nouvel adjoint, est ici aux côtés du maire.

Budget participatif 3^{ème} édition

VOTRE PRIORITÉ, LA SÉCURITÉ



Le vote du troisième budget participatif de Maurepas s'est achevé le 23 avril dernier. Parmi les 28 projets déposés par les habitants, 4 ont pu être soumis à ce vote ouvert à tous. Et ce sont 2 projets portant sur la sécurisation piétonne qui ont remporté le suffrage des Maurepasiens.

Cette année encore, vous avez participé activement au vote du budget participatif, pour être acteurs de la transformation de votre ville. La sécurité des piétons et surtout celle de vos enfants aux abords des écoles est au centre de vos préoccupations. C'est ce que traduisent les résultats de cette 3^e édition. Voici le classement des projets par ordre de popularité :

1/ **Sécurisation de la traversée piétonne de**

l'avenue de Gâtine à proximité de l'École des Bessières : 107 votes.

2/ **Sécurisation de la traversée piétonne de l'avenue de Normandie** à proximité de l'École de la Marnière : 65 votes.

3/ **Création d'une aire de jeux pour les enfants à proximité de l'école des Coudrays** : 51 votes.

4/ **Création d'une aire de jeux à proximité du**

Centre de loisirs primaire du Bouts des Clos 23 votes.

Les deux premiers projets seront réalisés dans l'année.

Si le montant des travaux ne dépasse pas l'enveloppe de 150 000 euros allouée au titre du budget participatif 2018, les services de la ville étudieront la possibilité d'y intégrer la création de l'aire de jeux de l'école des Coudrays.

UN VOYAGE EN ISRAËL POUR LES JEUNES



La ville et le Comité de Jumelage de Maurepas organisent un voyage de découverte d'Israël pour des jeunes des classes de troisième, seconde et première, lors des vacances de la Toussaint 2018. L'objectif de ce voyage est de promouvoir des échanges entre les deux pays. Plus que du tourisme, le parcours proposé se veut être un circuit ponctué de visites, randonnées et découvertes « d'Israël d'hier et aujourd'hui » et d'un court séjour-découverte et rencontres à Tirat Carmel,

ville jumelée avec Maurepas depuis plus de 20 ans. Une belle semaine d'exploration historique, géographique et touristique. Ce voyage éducatif durera 8 jours. Si certaines familles sont intéressées pour leurs enfants, vous pouvez envoyer un mail à contact@jumelage-maurepas.eu. Le prix du séjour est aujourd'hui fixé à 845 euros par personne au lieu de 1500 euros. Le comité de jumelage recherche encore des éventuelles subventions pour faire baisser le coût.

RECHERCHE D'HÉBERGEMENT POUR LES JEUNES ISRAËLIENS

Dans le cadre d'un échange avec le Conservatoire de Maurepas, le comité de jumelage recherche une douzaine de familles pour accueillir un groupe de jeunes musiciens israéliens de notre ville jumelle Tirat-Carmel. Ils seront à Maurepas du mercredi 20 au dimanche 24 juin. Les familles devront héberger les enfants et leur offrir le couvert (deux par famille si possible). Si vous êtes intéressés, envoyer un mail à contact@jumelage-maurepas.eu

Un rendez-vous convivial et original

10^È ÉDITION DE LA SEMAINE SPORTIVE

Proposée en partenariat par la Ville de Maurepas, l'Education nationale et les associations locales, la Semaine sportive des écoles permet à près d'un millier d'enfants de découvrir et de pratiquer des activités physiques.



Une manifestation unique sur le territoire saint-quentinois ! Les enfants des écoles maternelles et élémentaires de Maurepas, de la grande section au CM2, vont participer à la 10^e édition de la Semaine sportive, du mardi 22 au lundi 28 mai. Toute une semaine dédiée aux sports, tel est le principe de ce rendez-vous qui rassemblera près d'un millier d'enfants venant de toutes les écoles de notre ville. L'événement, qui reçoit l'aide de nombreux bénévoles individuels, est coordonné par Francette Pervis, elle-même bénévole et ancienne directrice de l'école des

Coudrays. Plusieurs associations locales s'impliquent également, comme Maurepas d'Hier et d'Aujourd'hui et le club de Cyclotourisme, aux côtés des agents de la Ville.

Au programme :

☐ **Mardi 22 mai** : jeux anciens à l'école élémentaire Coudrays pour les élèves de CE1 ; randonnée sur le thème du patrimoine dans la ville ou au village pour les classes de CE2.

☐ **Jeudi 24 mai** : randonnée vélo et orientation pour les classes de CM1 ; activités athlétiques au Parc des Sports du Bout des Clos pour les classes de CM2

☐ **Vendredi 25 mai** : jeux de raquettes au gymnase Malmédonne pour les classes de CP.

☐ **Lundi 28 mai** : parcours de motricité au gymnase du Bois pour les classes de grande section de maternelle.

EN BREF



MARDI 8 MAI COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE

La commémoration de la Victoire sur l'Allemagne nazie se déroulera **mardi 8 mai 2018** en deux temps : à 10h30 au cimetière communal, route de Villeneuve, puis à 11h au monument aux morts, rue de l'Église. Des élèves et des professeurs du Conservatoire de Musique participeront à la cérémonie du monument aux morts ainsi que les enfants et les enseignants de trois classes : CM1 de l'école de la Malmédonne, CM2 de l'école de la Tour et CM2 de l'école de l'Agiot.

VENDREDI 25 MAI FÊTE DES VOISINS

Maurepas participe une nouvelle fois à la Fête des Voisins, qui se déroulera **vendredi 25 mai 2018**, en fin de journée. Ce moment convivial entre Maurepasiens reçoit le soutien de la Ville. Toutes les personnes souhaitant se procurer ballons, nappes, T-Shirts, affiches..., dans la limite des stocks disponibles, doivent s'inscrire sur le site de la ville jusqu'au vendredi 18 mai.



Stationnement

ZONES BLEUES : LE PARLEMENT MODIFIE LE MONTANT DES CONTRAVENTIONS

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le Parlement a changé le montant des contraventions pour stationnement irrégulier. Il est passé de 17 à 35 euros, un changement également valable pour les zones bleues.

Attention ! Le Code de la route a été récemment modifié. Le montant des amendes pour les infractions concernant les zones bleues passe de 17 à 35 euros et la majoration sera désormais de 75 euros. Nous vous conseillons donc de bien placer votre disque bleu à l'avant de votre véhicule en stationnement, de manière à pouvoir être facilement consulté par les policiers municipaux et les agents de la surveillance de la voie publique. La police pluricommunale Coignières-Maurepas applique donc la loi, le produit des amendes est perçu par l'État mais reversé en partie à la ville*, qui a l'obligation en contrepartie d'investir dans la sécurité routière.

*En 2017 : la ville a reçu 25 euros en moyenne par infraction à la circulation routière constatée sur le territoire

UN NOUVEAU NUMÉRO POUR LA POLICE PLURICOMMUNALE

La Police pluri-communale Coignières-Maurepas dispose d'un nouveau numéro de téléphone. Pour joindre l'accueil du poste de police, allée du Bourbonnais, il faut désormais composer le :

01 30 66 55 15

En dehors des heures d'ouverture du poste, du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 9 h à 16 h, les appels sont transférés sur un téléphone mobile. L'adresse pour le courrier électronique est la suivante :

policemunicipale@maurepas.fr

SAMEDI 26 MAI ANIMATION DE QUARTIER

Rendez-vous **samedi 26 mai** pour une nouvelle édition des animations sportives proposées dans les différents quartiers de Maurepas par le Pôle Loisirs. De 14 h à 17 h, au stade du Bois, petits et grands sont invités à s'initier gratuitement au tir à l'arc, à la course d'orientation, au golf, au hockey, au step... en compagnie des animateurs sportifs de la Ville. Ils seront accompagnés des bénévoles des associations locales : basket ball, hand ball, boxe française et nunchaku, qui proposeront également différents ateliers.



DIMANCHE 3 JUIN VIDE GRENIERS

Le vide-greniers de printemps se déroulera **dimanche 3 juin 2018** en centre-ville de Maurepas, sous la halle du marché et aux alentours ainsi que dans les avenues de Vendée et de Limagne. Le vide-greniers de Maurepas est la manifestation familiale par excellence, où toutes les générations se croisent devant et derrière les stands. En outre, des animations pour les plus jeunes seront proposées comme par exemple un petit train ! Et les commerces de bouche à proximité ainsi que les food-trucks permettront à tous de s'alimenter.

SAMEDI 7 JUILLET GUINGUETTE DES SÉNIORS

Devant le succès rencontré par la première édition, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a décidé de proposer une nouvelle édition de la guinguette des seniors ! Ce rendez-vous festif en plein air se tiendra **samedi 7 juillet 2018, de 12 h 30 à 18 h**, au Centre de Loisirs Primaire (chemin des Petits Fossés). Les inscriptions seront effectuées vendredi 25 mai, de 9 h à 12 h, à la maison de Sologne, avec remise d'un carton d'invitation. Une participation de 7€ sera demandée le jour de l'inscription pour les seniors souhaitant profiter du déjeuner.





L'AVENIR SE PRÉPARE DÈS MAINTENANT

Lundi 9 avril, les villes de Coignières et de Maurepas ont annoncé leur volonté de mener des études pour la création d'une commune nouvelle. Un projet historique qui sera soumis à l'approbation des habitants.

Nous le savons tous depuis Jean de La Fontaine et sa fable « *Le Vieillard et ses enfants* » : « *Toute puissance est faible, à moins que d'être unie* ». Autrement dit : l'union fait la force... Tout le monde connaît ce proverbe. Et les Maires des communes voisines de Maurepas et de Coignières mieux que personne !

Les deux élus locaux ont en effet annoncé leur volonté de créer une commune nouvelle. « *Nous avons fait le choix avec Jean-Pierre Sevestre, mon homologue de Coignières, et avec le soutien de nos équipes, de proposer aux habitants d'entamer conjointement une réflexion afin d'unir les populations au sein d'une commune nouvelle. Aussi, dans les tous prochains jours, nous proposerons à l'ensemble des élus des conseils municipaux de lancer les études exploratoires, nous permettant d'appréhender l'ensemble des répercussions et avantages d'une telle union* »

explique Grégory Garestier. Ce volet administratif et technique sera accompagné simultanément par une démarche de consultation des Coignériens et des Maurepasiens (*lire ci-dessous*).

LES HABITANTS ASSOCIÉS

« *Pour qu'une telle union réussisse et atteigne les objectifs que nous lui avons fixés, il est indispensable que les habitants de nos deux communes soient associés à la démarche* » précise Jean-Pierre Sevestre. C'est pourquoi il sera prochainement proposé à la population un « vote » lui permettant d'exprimer son avis sur ce projet. Depuis 2010, la loi prévoit des dispositions permettant aux communes de regrouper leurs administrations. On compte aujourd'hui 560 communes nouvelles et 150 nouveaux projets sont à l'étude. De plus en plus de collectivités franchissent le pas, car

depuis 2014 et la baisse des dotations de l'État aux collectivités locales, un grand nombre de maires ont été contraints de faire des choix radicaux comme d'augmenter les impôts.

« *À Maurepas, nous ne voulons ni réduire la qualité ou l'offre de services publics, ni augmenter les impôts locaux. Car quelle que soit l'option choisie, elle revient à pénaliser les habitants. Mais il est vrai que nos marges de manœuvre financières et institutionnelles s'amenuisent et il nous faut trouver des solutions en inventant de nouveaux modes de fonctionnements dans le contexte d'un nouvel élargissement probable du territoire de la communauté d'agglomération* » poursuit Grégory Garestier. « *Nous pensons sincèrement que cette solution est la plus responsable et qu'elle va dans le sens de l'histoire, il faut maintenant expliquer et convaincre* » conclue-t-il.

MAUREPAS ET COIGNIÈRES : UNE HISTOIRE COMMUNE

DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS :

- le collège de la Mare aux Saules,
- le Lycée des 7 mares
- la déchèterie,
- un réseau d'assainissement
- une station d'épuration.

DES PROJETS INTERCOMMUNAUX :

- la mutualisation de nos services de police municipale
- les futurs travaux du carrefour de la Malmédonne
- la gestion de nos archives,
- des actions à destination des seniors
- le projet du centre aquatique intercommunal.

DES ÉQUIPEMENTS COMMERCIAUX :

- la zone d'activités de Pariwest

ET AUSSI

- le même code postal
- un pôle gare

GRANDE CONCERTATION

Une large concertation citoyenne pour aborder les contours de ce projet commencera courant mai. Plusieurs type de réunions ont été imaginées : réunion publique plénière qui permettra d'expliquer le projet, ateliers citoyens sur des thèmes ciblés, point rencontre population. «*Nous évoquerons chacun des sujets qui interrogent : les avantages que cette création de commune nouvelle génère, comme les questions et les attentes qu'un tel projet peut soulever.* » expliquent les deux maires.

Le déroulement de la concertation vous sera expliqué dans un support spécifique distribué prochainement dans votre boîte à lettres.



INFORMATION DES AGENTS / 9 AVRIL

Lundi 9 avril, en salle du conseil municipal, monsieur le Maire, Grégory Garestier et son équipe municipale ont annoncé aux agents le souhait des villes de créer une commune nouvelle. Une annonce bien accueillie dans les services de la ville.



CAFÉ FORUM / 13 AVRIL

Quelques jours après l'annonce officielle, la direction générale des services a accueilli les agents de la ville pour un temps d'échange. De 11h à 14h, la salle du conseil municipal était dédiée à des questions sur le rassemblement futur et sur l'organisation de la concertation. Toutes les questions ont été référencées et permettront d'élaborer une FAQ. Ce sont près d'une centaine d'agents qui ont répondu présents.

RENCONTRE DE LA POPULATION 14 AVRIL

Samedi 14 avril, les élus maurepasiens et coigniériens ont tenu un stand sur la place du marché de Maurepas et au centre commercial du village à Coignières pour échanger avec les habitants autour des questions d'actualités : création de la commune nouvelle, construction du centre aquatique mais également, à Maurepas, rénovation du centre-ville ou plus simplement entretien des espaces verts. Ces moments ont été l'occasion d'écouter les questions, d'expliquer la démarche et l'importance de la concertation qui va prochainement commencer.



SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Ateliers dans les crèches avec les familles, speed dating pour trouver un(e) assistant(e) maternel(le), conférence... du 28 mai au 2 juin, les petits seront à l'honneur à Maurepas. Et ça va faire le bonheur des parents.

Afin de sensibiliser les familles aux projets menés avec leurs enfants dans les crèches, mais aussi d'accompagner les parents dans leurs problématiques quotidiennes, Maurepas organise sa première Semaine de la petite enfance. Un nouveau rendez-vous dédié aux tout-petits, mais aussi à ceux qui les élèvent. Accompagnez vos enfants ! D'ailleurs, c'est accompagnés que vos enfants seront attendus lors des différentes animations proposées dans les structures de la ville. L'occasion d'échanger avec les professionnels, mais aussi de développer de nouvelles aptitudes...

MUSIQUE ET CHANTS

□ **Le lundi 28 mai de 9h30 à 10h15, puis de 10h30 à 11h15** : chansons, découverte d'instruments et expression corporelle, seront au programme de la matinée que vous passerez avec une musicologue à l'Espace enfants-parents (microcreche@maurepas.fr).

□ **Le mercredi 30 mai, de 17h30 à 18h, puis de 18h15 à 18h45** : les éducatrices vous apprendront des comptines pour chanter avec votre enfant à la Crèche familiale (creche.familiale@maurepas.fr).

MIMES ET ACQUISITION DU LANGAGE

Et parce que parentalité et polyvalence sont presque synonymes, pourquoi ne pas ajouter une corde à votre arc ? Pour cela, suivez la flèche jusqu'à la crèche Françoise Dolto (creche.dolto@maurepas.fr) où vous apprendrez le mime.

□ **Le jeudi 31 mai de 17h45 à 18h15, et de 18h45 à 19h15** : ateliers de « communication gestuelle associée aux mots ».

□ **Le vendredi 1^{er} juin de 17h15 à 17h45 et de 17h45 à 18h15** : un second rendez-vous vous sera proposé à la crèche des Hauts Bouleaux

(creche.htbouleaux@maurepas.fr)

Devenu expert en mimes, vous aurez le plaisir de découvrir que leur utilisation mènera tout doucement votre enfant vers l'acquisition du langage. Une révélation que vous pourrez approfondir en compagnie d'une psychologue, à l'occasion d'un « Café-échanges » qui se déroulera le vendredi 1^{er} juin de 8h à 10h à l'Escale Espace petite enfance (microcreche@maurepas.fr).

À l'exception du « Café-échanges », les ateliers sont réservés aux parents des crèches.

Inscription par mail auprès des structures, dans la limite des places disponibles (10 enfants accompagnés à chaque atelier).

Retrouvez toutes les adresses des structures sur maurepas.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Maurepas compte différents établissements d'accueil à destination des jeunes enfants, de 10 semaines à 3 ans, avant leur entrée à l'école, en septembre de chaque année : 2 crèches collectives, 1 crèche familiale, 1 halte-jeux, 1 micro-crèche. Cela représente plus de 200 places d'accueil.

MARDI 29 MAI - CAFÉ DE LA PLAGE CONFÉRENCE SUR LA COMMUNICATION APAISÉE

Développer son autorité dans la bienveillance et permettre à chacun de trouver sa place au sein de la famille. Un rêve pour de nombreux parents. Mais comment l'atteindre ? Spécialisée dans le lien adulte-enfant, Muriel Duhem est accompagnante en communication apaisée. À la faveur d'une conférence proposée le **mardi 29 mai à 20h au Café de la Plage**, elle vous donnera des pistes de réflexion et des outils que vous pourrez appliquer dès votre retour à la maison. Inscription sur l'Espace citoyens.

SAMEDI 2 JUIN - ESCALE SPEED DATING : TROUVEZ LA PERLE RARE POUR VOS ENFANTS

Pas toujours facile de trouver une personne de confiance capable de garder un tout petit. Pour la première fois, Maurepas organise un **speed dating** afin de mettre en relation des assistants maternels employés par des particuliers et des parents en recherche de mode de garde pour leur enfant. Pour mémoire, un(e) assistant(e) maternel(le), contrairement à un(e) baby-sitter ou à une nounou à domicile, accueille vos enfants chez elle/lui, au sein de sa maison ou de son appartement.

Samedi 2 juin de 10h à 12h à l'Escale (ram@maurepas.fr)

MAUREPAS

SEMAINE PETITE ENFANCE

du 28 mai
au 2 juin

échanges
communication

émotions

signes
mots

images
GESTES

parole

comptines

maurepas.fr

L'ESCALE ESPACE PETITE ENFANCE



Grégory Garestier, maire, Hélène Clauzier, conseillère municipale déléguée à la Petite enfance, ont inauguré L'Escale Espace Petite Enfance, mardi 3 avril, en présence des élus de Maurepas, des enfants et de leurs parents. Cet équipement, qui a ouvert au public au début de l'année 2018, rassemble la halte-jeux, multi-accueil de 20 berceaux, la micro-crèche qui accueille 10 enfants à partir de 15 mois, le relais assistants maternels et l'Espace enfants-parents qui propose les lundis matins des accueils aux enfants, accompagnés de leur parent, qui ne fréquentent ni une structure petite enfance, ni un assistant maternel libre. Dans son discours madame Clauzier a remercié toutes les équipes qui ont travaillé depuis de nombreux mois sur le projet. Le montant des travaux s'élève à 228 000 €, dont 69 000 € subventionnés.

BOUCLE D'O

L'Espace Albert Camus a accueilli dix séances du spectacle « Boucle d'O » au mois de mars. 180 enfants venant des établissements d'accueil de la petite enfance et 450 enfants environ scolarisés en maternelle ont pu s'émerveiller et rire devant le poème visuel et musical proposé par Florian Allaire et Florence Goguel pour les enfants de 6 mois à 6 ans.



UN BUDGET 2018 RESPONSABLE



ENTRETIEN AVEC SYLVESTRE DOGNIN

*Adjoint au Maire, délégué aux Finances,
à la Prospective et à l'Évaluation des politiques publiques
Conseiller communautaire de SQY*

Le budget primitif 2018 est le 5^e de la mandature 2014-2020. Entretien avec Sylvestre Dognin.

Le conseil municipal vient de voter le budget 2018. Quels sont les points importants à signaler ?

Nous maintenons le cap, malgré une tempête sans précédent. L'État, pour répondre aux engagements européens, doit réduire sa dette de 2100 milliards €. Une dette qui asphyxie la France ; cette situation est soutenable aujourd'hui du fait de taux d'intérêt historiquement bas mais il suffirait d'une hausse de 1% et c'est le budget de l'enseignement supérieur qui partirait en fumée ; d'une hausse de 2 points et la France serait incapable d'assumer ses obligations. En parallèle, la France a franchi la ligne rouge en termes de fiscalité devenant championne d'Europe devant le Danemark en 2017.

Le contexte reste donc particulièrement tendu pour les communes. La principale ressource provenant de l'État (DGF) est encore réduite de -195K€ pour Maurepas en 2018. Depuis le début du mandat, Maurepas aura connu une diminution de -2 M€, soit -70% de sa ressource principale, ce qui correspondrait à une augmentation de nos 2 taxes locales de +20%. A cela, il faut évidemment ajouter une hausse massive de la péréquation pour financer d'autres communes moins bien dotées ou mal gérées ! Le retard sur l'objectif de construction de 25% de logements sociaux dont nous avons hérité continue à peser sur notre budget via une pénalité de 270K€ en 2018. Pourquoi à l'heure de la montée en puissance des intercommunalités, cet objectif de 25% ne s'appliquerait pas au niveau intercommunal ?

Enfin, la réforme de la taxe d'habitation qui se veut être un engagement de campagne du chef de l'État va couper le lien entre le citoyen et la dépense publique locale, pouvant laisser croire que tout est gratuit... Les contribuables concernés par cette mesure ne paieront plus le prix de la dépense locale. Ils ne seront donc nullement intéressés

par une décroissance de la dépense publique alors même que l'État par ailleurs nous l'impose.

À Maurepas, 56% des contribuables sont concernés ; même si cette taxe est compensée à l'€ près la première année, pouvons-nous être certain que cette promesse sera tenue à l'avenir compte tenue de celle non tenue sur la compensation de la réforme de la taxe professionnelle en 2018 pour les bassins industriels ?

Le président de la République s'est également engagé à supprimer la taxe d'habitation pour la totalité des contribuables dès 2020. Nous ne savons pas encore comment les communes seront compensées mais le fléchage d'une fraction des impôts nationaux fait son chemin (CSG, TVA, taxe sur les carburants ou impôt sur le revenu).

À partir de 2018, l'État ne réduit plus directement les ressources des communes mais encadre et contraint les dépenses de fonctionnement du bloc communal et des autres collectivités en les plafonnant à +1,2% par an, ce qui représente une approche plus pédagogique mais qui prolonge, après une réduction de 11 milliards des ressources sur le mandat précédent, une contrainte de 13 milliards supplémentaires sur le présent mandat.

Le bloc communal a trop longtemps vécu au-dessus de ses moyens avec des croissances budgétaires très au-dessus de l'inflation. Pour autant, l'effort demandé par l'État reste difficile à atteindre à court terme étant donné les leviers mis à disposition. Quoiqu'il en soit, la tendance est là et le principe de réalisme et de responsabilité impose d'engager une réforme structurelle pérenne et durable. Quand vos revenus diminuent fortement, vous devez revoir vos dépenses, autrement votre banquier viendra vous rendre visite.

Notre patrimoine municipal nécessite une rénovation importante à laquelle il faut ajouter la conception et la construction du nouveau centre aquatique qui sera conjointement financé avec Élancourt et Coignières. Pour relever le défi, Maurepas a 3 leviers principaux

pour éviter une hausse importante de la fiscalité : chercher des financements extérieurs, mutualiser les services et optimiser le foncier ; ceci permettant de travailler en parallèle sur une réforme structurelle du service rendu par la municipalité.

Pour la 5^e année consécutive, aucune hausse des taux de taxes d'habitation et foncière n'impactera les Maurepasiens. La dette reste faible (6M€) et remboursable en 6,8 ans si l'on consacrait toutes nos ressources à son remboursement. Elle est classée A1 au sens de la charte Gissler signifiant qu'elle est saine.

Quelles sont les réponses que vous apportez à cette situation partagée par de nombreuses communes françaises ?

Chaque € dépensé doit être utilisé à bon escient : il faut revoir nos modèles et gérer les collectivités autrement. Ce n'est plus au contribuable de payer l'addition d'une mauvaise gestion de l'argent public. Les réformes que nous avons engagées sont appelées à se poursuivre et s'amplifier avec comme objectifs un maintien de la qualité du service rendu à la population et des conditions de travail des agents communaux.

Le pilotage vigilant de la masse salariale (70% des dépenses) reste le levier prioritaire de l'équilibre budgétaire à venir. En 2018, nous avons demandé aux services municipaux une économie de 5% et diminuons la masse salariale de -0,75% en optimisant la charge en interne à la suite des départs en retraite. C'est une performance qu'il faut saluer et qu'il sera nécessaire de pérenniser. Nous continuons à ne pas augmenter les taux de taxes et appliquons une hausse modérée des tarifs à +1%.

Et notre intégration à SQY ?

Nous sommes rentrés à SQY en janvier 2016. Cette intégration a permis à Maurepas d'augmenter sa capacité d'investissement avec un pacte financier et des fonds de concours qui permettent d'améliorer le quotidien des Maurepasiens. En 2018, nous allons travailler sur de nouveaux transferts de compétences à savoir la Médiathèque Le Phare et nos voiries d'intérêt communautaire. Il nous faudra continuer à rester vigilants afin que le niveau de service ainsi que la compensation financière ne désavantage pas Maurepas et que nous continuons cette relation gagnant/gagnant avec SQY.

LES CHIFFRES CLÉS

TOTAL BUDGET

40 739 940 €

Investissement : 10 101 300 €

Fonctionnement : 30 638 640 €

> Rappel budget 2017 : 39 943 32 €

6 139 681 €

POUR LES ÉQUIPEMENTS

Réaménagement du centre-ville, travaux sur la voirie, aménagement du square de Rohan, remise en état des bâtiments publics, extension de la vidéoprotection...

0%

D'AUGMENTATION DES TAUX DE LA FISCALITÉ LOCALE

Taxe d'habitation : 13 %

Taxe sur le foncier bâti : 19,91 %

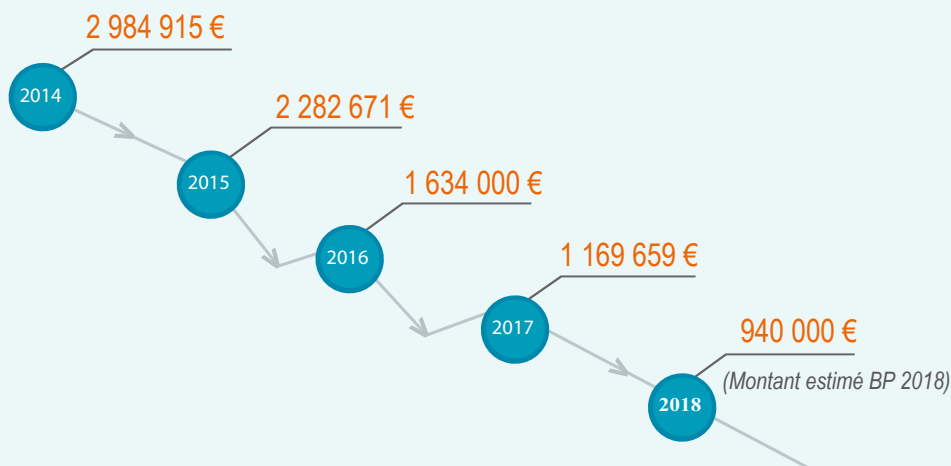
Taxe sur le foncier non-bâti : 90,50 %

BAISSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

- 70 %

ENTRE 2014 ET 2018
= - 2 000 000 €

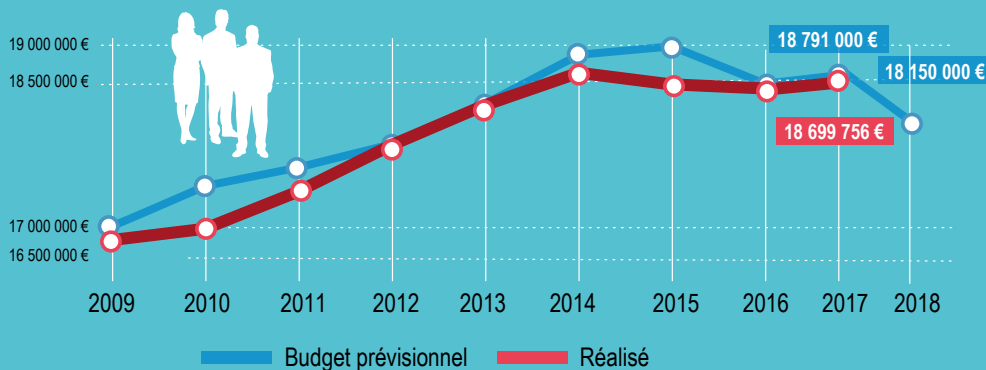
> Malgré l'engagement de l'Etat de ne pas baisser la dotation globale de fonctionnement, une redistribution à l'intérieur de l'enveloppe de la péréquation verticale (de l'Etat vers les collectivités) est effectuée.



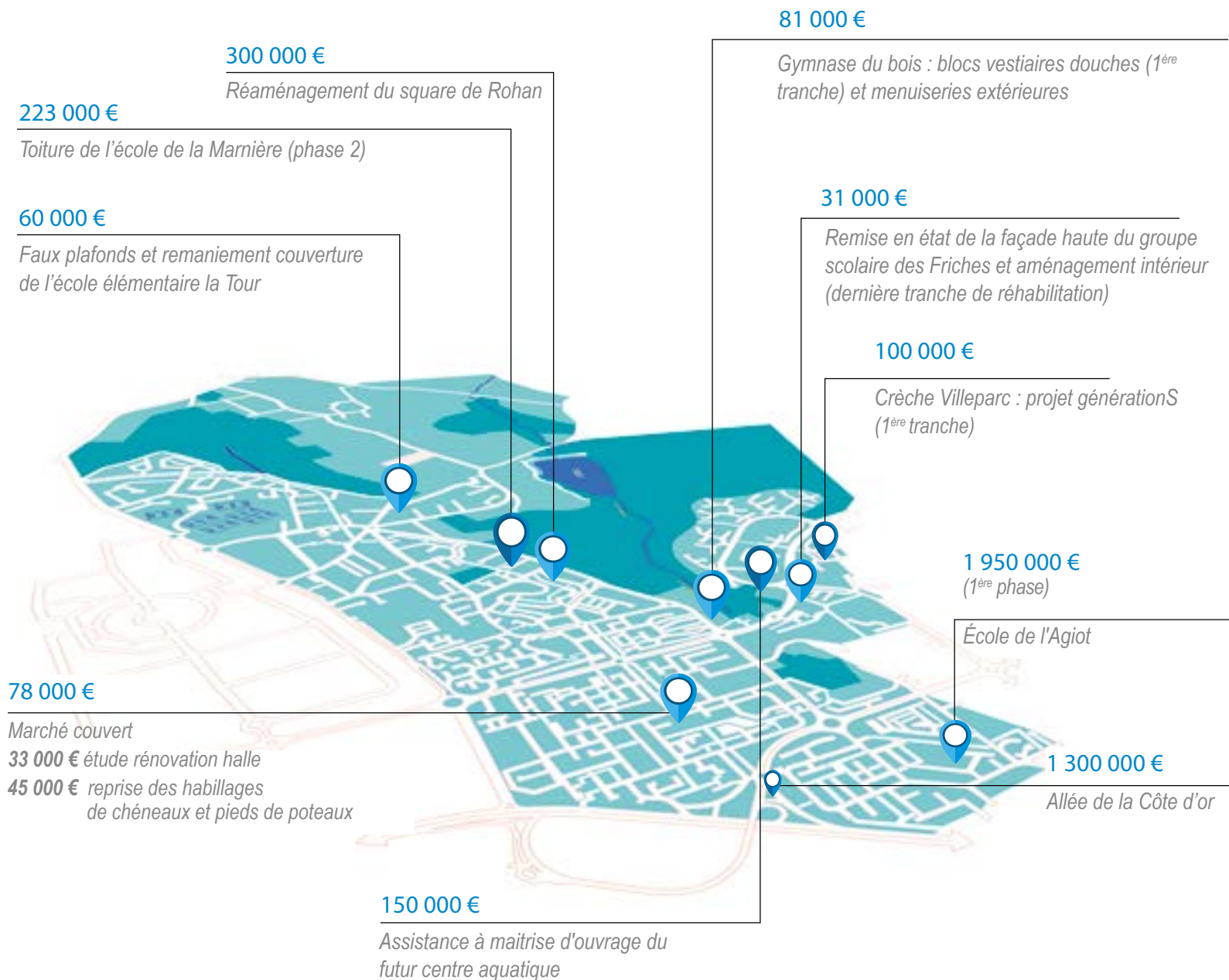
AUGMENTATION DE LA PÉRÉQUATION HORIZONTALE

+ 150 000 €

LA PÉRÉQUATION CORRESPOND AUX FONDS VERSÉS PAR LES COLLECTIVITÉS LES PLUS "RICHES" AUX COLLECTIVITÉS LES PLUS FRAGILES.



DES FRAIS DE PERSONNEL EN BAISSÉ



D'AUTRES PROJETS À MAUREPAS

50 000 €
Vidéoprotection

• VOIRIE

• **77 000 €**

• Trottoirs et chaussée square de la Tarentaise

88 500 €

Les réfections de la chaussée rue des Cépages

29 600 €

Des sentes square du Vexin

29 200 €

Sente de Cauterets

NOS RECETTES

COMMENT EST FINANÇÉ LE BUDGET DE LA COLLECTIVITÉ ?



FONCTIONNEMENT
30 638 640 €

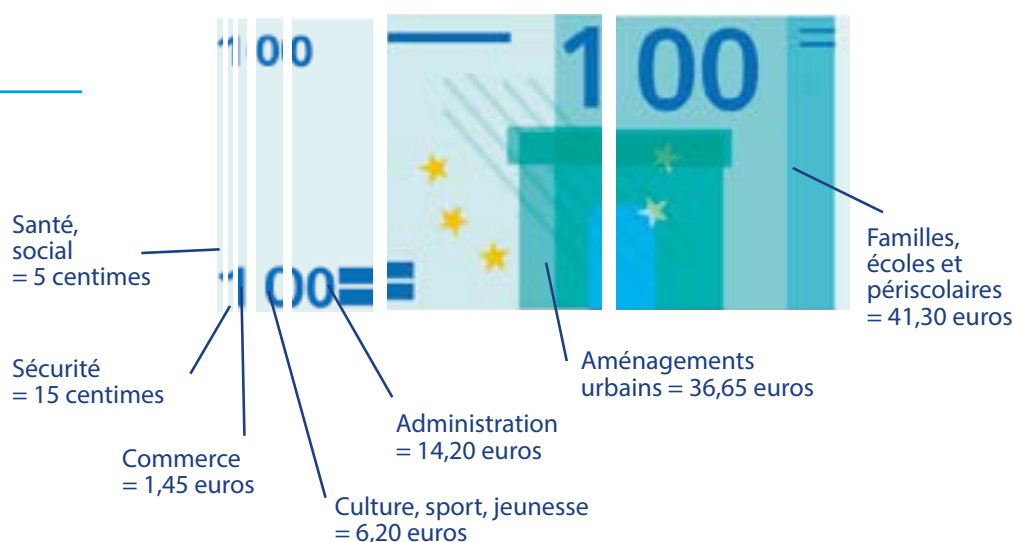


INVESTISSEMENT
7 006 401 €

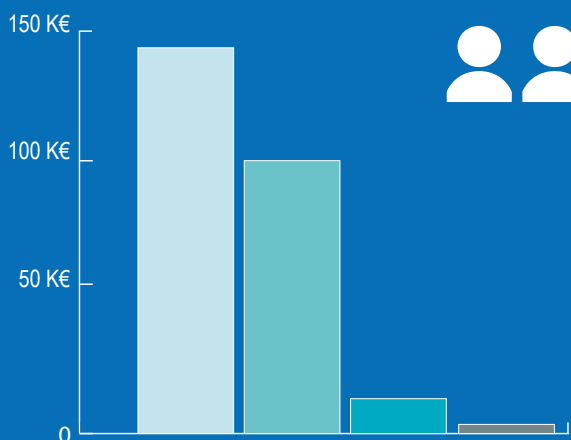
Les montants présentés concernent uniquement 2018 et ne prennent pas en compte les reports 2017.

NOS DÉPENSES

OÙ VA L'ARGENT DÉPENSÉ PAR LA COLLECTIVITÉ ?



LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS



278 344 €

POUR 65 ASSOCIATIONS

SPORT : 143 825 €
SOCIAL : 101 741 €
CULTURE ET LOISIRS : 24 878 €
DIVERS : 7 900 €

CETTE RÉPARTITION COMPREND LES ASSOCIATIONS CONVENTIONNÉES

MAI DES SERRES

9h - 18h

12-13 MAI 2018

Serres municipales Allée Marchebout



Animations, conseils de professionnels, baptêmes de poneys, la mini-ferme et ses animaux... C'est la 27^e édition du Mai des serres. Un week-end « portes ouvertes » pour découvrir les serres municipales de Maurepas et les différentes espèces végétales et animales qui peuplent les jardins.

Sensible aux effets de serres ? Alors ne manquez pas cette nouvelle édition qui sera placée sous le signe du centenaire de l'armistice. Un sachet de graine de bleuets* sera ainsi remis aux enfants, tandis que les parents repartiront avec du compost, des bulbes et des boutures. Et pour savoir comment les utiliser, il y aura même des ateliers de bouturage et d'empotage animés par des associations, des passionnés de la nature, et des jardiniers de la commune. Et les petits alors ? Rassurez-vous, cet événement familial, qui vise à sensibiliser le public à la biodiversité et à l'environnement, ne manquera pas d'intéresser les plus jeunes, puisque des baptêmes gratuits à dos de poneys

et des initiations à la vannerie seront proposés le samedi et le dimanche de 14h à 18h. Et pour faire plus ample connaissance avec les insectes qui peuplent (trop ou pas assez) nos jardins, leurs parents ne manqueront pas les **conférences du samedi sur les abeilles (à 15h)** et **sur les chenilles processionnaires (à 16h)** qui auront également droit à une exposition. **La conférence du dimanche (à 15h)** sera consacrée au très redouté frelon asiatique. Le Mai des serres, c'est également une mini-ferme et ses animaux, l'occasion d'échanger entre jardiniers, entre passionnés ou entre professionnels et amateurs. Outre les conseils, astuces, et autres techniques que vous pourrez

glaner ici ou là auprès des participants, n'hésitez pas à découvrir les différentes expositions qui vous sont proposées. Focus sur la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO), collection de Bonsaïs, photos animalières, zoom sur la batteuse d'autrefois, sur les femmes pendant la guerre de 1914-1918, ou topo complet sur les espèces menacées... nul doute que vous trouverez ici votre bonheur.

Samedi et dimanche, de 9h à 18h, aux serres municipales, 1, allée Marchebout - Entrée gratuite

*Le bleuet était le surnom que les poilus donnaient aux nouveaux soldats qui arrivaient avec leur uniforme bleu horizon immaculé.

MAUREPAS DÉCROCHE 2 FLEURS AU CONCOURS RÉGIONAL DES VILLES FLEURIES

La commune de Maurepas a suscité un véritable coup de cœur du jury régional du Concours des villes et villages fleuris. Pour sa première participation au niveau régional, elle a obtenu d'emblée 2 fleurs, ce qui est rarissime !

Pour la remise officielle, mardi 10 avril au Salon des maires d'Île-de-France, à Paris, Myriam Debucquois, adjointe au maire déléguée à la Sécurité et Tranquillité publique, à l'Amélioration du cadre de vie, au stationnement et aux Travaux, était accompagnée par les agents municipaux ayant contribué à cet exploit.



Exposition de compositions florales

FLEURS ET BOUQUETS FÊTE SES 20 ANS AU CAFÉ DE LA PLAGE

Depuis 20 ans, l'association maurepasienne Fleurs et Bouquets crée de véritables merveilles avec des fleurs, des supports, et des accessoires. Des compositions florales que ses adhérents élaborent à partir de thèmes, à la faveur de 8 ateliers répartis tout au long de l'année. « Nous utilisons des fleurs naturelles que nous allons chercher à Rungis, commente Marie-France Davroux, la présidente. Ensuite, nous tentons d'être les plus imaginatifs possible tout en suivant les conseils de nos professeurs qui sont diplômés en art floral. » Un art dont le public pourra avoir un large aperçu les 25, 26 et 27 mai au Café de la Plage, où l'association présentera une exposition exceptionnelle réunissant plus de 80 compositions sur les thèmes de la mode, de la musique, de la maison, ou des tropiques. La fine fleur de nos bonnes feuilles ne manquera pas l'atelier proposé le samedi à 15h. Ce sera l'occasion de voir nos mains vertes à l'œuvre. Et en plus, il sera possible d'acheter des compositions sur place. C'est le bouquet !

Le vendredi 25 mai de 14h à 17h, le samedi 26 de 10h à 18h, et le dimanche 27 de 10h à 17h - Café de la Plage - Entrée gratuite

Association Fleurs et Bouquets (Marie-France Davroux) : 06 82 26 66 71



Fleurissement

CONCOURS DES BALCONS ET JARDINS FLEURIS

Comme l'année dernière, la ville souhaite valoriser les initiatives des Maurepasiens en faveur de l'embellissement des maisons, balcons et terrasses. Pour cela, elle vous propose de participer à la seconde édition du concours des balcons et jardins fleuris.

Si vous avez une âme de jardinier et que vous aimez fleurir votre extérieur (visible de la rue), ce concours est fait pour vous ! Il est ouvert à tous, quel que soit le type de logement collectif ou individuel. Plusieurs critères seront évalués lors du passage du jury fin juin : la vue d'ensemble du décor floral, l'harmonie du fleurissement, l'entretien des plantes ainsi que la préservation de l'environnement. Pour vous inscrire, il suffit de remplir le bulletin de participation ci-dessous et le déposer en mairie avant le 16 juin 2018. Vous pouvez également le renvoyer par mail à evenementiel@maurepas.fr ou vous inscrire sur l'espace citoyens de la ville via maurepas.fr. Les prix seront remis à la rentrée.

Règlement du concours disponible sur maurepas.fr



BULLETIN DE PARTICIPATION - À RENVOYER AVANT LE 16 JUIN

Nom :

Prénom :

Adresse complète (précisez l'étage pour les immeubles) :

Courriel :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Cochez votre catégorie : Balcons visibles de la rue

Jardins privés visibles de la rue



Initiation au golf LES SCOLAIRES ADHÉRENT AUX CLUBS

En septembre, Saint-Quentin-en-Yvelines accueillera la prestigieuse Ryder cup au golf national. Dans l'attente du grand jour, des élèves de CM1 et CM2 de Maurepas ont bénéficié d'initiations au golf les 9 et 10 avril derniers au Parc des sports du Bout des Clos.

CRIS DE JOIE

Les « supporters » de Julie, encouragent leur amie qui vient de mettre la balle en mousse dans un cercle. « C'est super, mais ce n'est pas toujours facile, commente la petite fille de 10 ans.

Il faut bien se positionner, ne plus bouger les pieds, faire le bon geste avec les épaules, et balancer les poignets. » Comme ses camarades de CM2 de l'école de la Marnière, Julie a été séduite par ce sport à la fois ludique et technique. « Par contre, moi j'aime bien viser loin et frapper la balle, mais j'aime moins la partie technique », précise Victor, 11 ans. Des enfants séduits.

Après un coaching bref, mais précis, ce sont près de 212 enfants de 9 classes de Maurepas qui ont pu s'essayer à cette pratique. « Zones d'approche » pour remplacer les trous, parcours

adaptés, clubs enfants et balles en mousse, tout a été prévu pour que nos jeunes golfeurs puissent appréhender ce sport rapidement. Et malgré la pluie, qui s'est invitée lors de la séance du lundi après-midi, il semblerait que l'opération séduction proposée par la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, l'Éducation nationale et la Ligue de golf de Paris, ait bien fonctionné. Et ce n'est pas Émilie, 10 ans, en CM2 à l'école Les Besières, qui dira le contraire : « Je crois qu'après le théâtre, je ferai du golf ! » On jugera sur pièce...



EN PISTE POUR L'EMPLOI

Jeudi 29 mars, Saint-Quentin-en-Yvelines a créé l'événement avec une toute nouvelle manifestation dédiée à l'emploi. « En Piste pour l'emploi » a rassemblé 200 entreprises et attiré plus de 4 000 personnes au Vélodrome National. 4000 offres d'emplois étaient proposées. Le public concerné ne s'y est pas trompé : 1 500 demandeurs d'emplois étaient aux portes du Vélodrome National avant même l'ouverture du salon ! Une vraie réussite saluée par Erwan Le Gall, Premier adjoint au maire de Maurepas et conseiller communautaire délégué à l'emploi et à l'insertion professionnelle. La mise à disposition d'un bus pour les habitants de Coignières, Élancourt et Maurepas a été très appréciée.

JOURNÉE DES ÉCOLES DE SPORT

C'est la troisième année que Maurepas participe à cette rencontre, mais c'est la première fois que notre commune accueille et organise l'événement.

Le 23 mai prochain, entre 14h et 17h, ce sont 300 enfants de 6 à 12 ans, issus des écoles de sport de Montigny-le-Bretonneux, Voisins-le-Bretonneux, Coignièrès, et Maurepas, qui se retrouveront au gymnase des Bessières pour des initiations multisports. Convivialité et échange.

Au programme : un parcours handisport, de l'escalade, de la zumba, du basket, du tir à l'arc, de l'athlétisme, et des jeux d'opposition. « L'objectif de cette journée est de réunir les écoles des sports situées à proximité, explique Mouloud Ouabdesselam, responsable de l'école des sports de Maurepas. Il ne s'agit en aucun cas d'une compétition. Il n'y a ni gagnants, ni perdants. Nous souhaitons avant tout mettre en avant la convivialité, l'échange, et le respect. » L'opportunité de se dépasser, de partager, de cultiver son esprit d'équipe et de camaraderie, tout en créant de nouveaux liens avec des enfants qui n'habitent pas la même commune. Bref ! Une occasion supplémentaire de vérifier l'adage: le sport, c'est l'école de la vie !



ACCÈS DES MAUREPASIENS À L'ÎLE DE LOISIRS



L'Île de Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines vous accueille tous les jours de l'année dans un cadre verdoyant. Vous pourrez notamment vous essayer à de nombreuses activités en plein air, profiter de la ferme pédagogique, vous restaurer et vous rafraîchir. L'entrée est gratuite pour les piétons et vélos. Pour les Maurepasiens, Saint-Quentin-en-Yvelines offre la possibilité d'obtenir

gratuitement une carte permettant trois accès véhicules gratuits à l'Île de Loisirs par an.

Abonnement mensuel, de date à date :

- Haute Saison (d'avril à octobre) : 22€
- Basse Saison (de novembre à mars) : 12,50€

Abonnement annuel, de date à date : 66€

Carte 10 entrées, de date à date : 25€

01 30 16 44 40

saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr



Entretien de la maison aide-ménagère
Courses livraisons et préparation des
repas. Démarches administratives,
Aide informatique. Accompagnement
véhiculé toutes distances / enfants
de plus de 3 ans. Soins et prome-
nades d'animaux de compagnie,
Entretien du jardin, Petit bricolage.
Possibilité de combiner plusieurs
services.

11 rue de Lorraine
78310 Maurepas
06 01 36 39 58

<http://aufildesservices.fr>
contact@aufildesservices.fr



40€
Offert*

Le service à domicile

CENTRE
SERVICES™

“ Profitez de votre temps libre ”



Ménage / repassage



Garde d'enfant



Jardinage



Bricolage



de réduction/crédit
d'impôt

3 place des échoppes - 78310 Maurepas

01 30 66 17 61

www.maurepas.centreservices.fr

* 40€ offert pour la signature d'un contrat régulier d'un minimum de 2h par semaine.
* En déduction sur la 3ème facture. Offre valable jusqu'au 30/06/2018



RÉOUVERTURE DE VOTRE NOUVEAU SUPERMARCHÉ

MME KHADRA BEKKOUCH ET SON ÉQUIPE
VOUS ACCUEILLENT AUX HORAIRES SUIVANTS :

du lundi au vendredi de 8h30 à 20h et le dimanche de 9h à 13h.

INFORMATIONS PRATIQUES :

27 avenue du forez - 78310 maurepas
Tél : 01 30 50 03 28



Le Restaurant Le Transat met les mamans à l'honneur !

En ce mois de mai le Transat propose de mettre à l'honneur toutes les mamans !
Offrez à votre maman une séance de relaxation avec un massage et un détour par
notre sauna à l'hôtel du restaurant. Faites-lui profiter de cette activité seule ou en
l'accompagnant. Enfin, vous pouvez parfaire la journée en beauté en déjeunant ou en
dinant dans notre restaurant. Réservez votre jour et créneau horaire à l'avance en
nous contactant.

1 Rocade de Camargue 78310 MAUREPAS | Tél : 01 30 51 78 56 | h9781-fb@accor.com
Facebook : <https://www.facebook.com/LeTransatRestaurant/> | Service commercial : 01 30 51 78 52 (Yann Gestin)

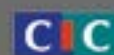


Solutions Associations CIC Un savoir-faire spécifique au service de votre engagement associatif.

CIC Maurepas

1 allée de la Côte d'Or - 78310 Maurepas

0 820 010 884 Service 8,12 €/min - prix appel | 10884@cic.fr



Construisons dans un monde qui bouge.



MAUREPAS YVELINES CUP

Tournoi international de jeunes footballeurs, la Maurepas Yvelines Cup est organisée au Parc des Sports du Bout des Clos par les bénévoles enthousiastes de l'ASM Football (650 licenciés), avec le soutien de la Ville. Rendez-vous cette année samedi 19 et 20 mai. L'entrée est libre. Par ailleurs, le club fondé en 1968 organise une journée festive pour ses 50 ans samedi 2 juin, de 10 h à 18 h, avec des activités physiques, footballistiques et sportives en libre accès puis dans l'après midi un match amical de gala. Entrée libre également.



FÊTE AU VILLAGE

L'association Maurepas d'Hier et d'Aujourd'hui, présidée par Maïté Vanius, donne rendez-vous à ses adhérents et amis samedi 2 juin, de 18 h à minuit, place de la Grand Mare, pour une nouvelle édition de la « Fête au Village ». Ce rendez-vous familial est l'occasion de partager avec les associations invitées des moments conviviaux. Stands, animations, démonstrations, restauration... Tout est prévu pour que la soirée soit réussie !

AUCHAN SUPERMARCHÉ SUCCÈDE À SIMPLY



En centre-ville de Maurepas, Simply Market est devenu Auchan Supermarché. Monsieur le Maire, Grégory Garestier et ses adjoints, Elsa Pigeat et Laurent Burçon, ont pu visiter le nouveau magasin. Un agrandissement qui accueille plus de 500 produits supplémentaires et qui permettra d'augmenter le flux et le panier moyen des consommateurs. Khadra Bekkouch, la directrice du supermarché, était là pour guider les élus municipaux.



EXPOSITION DES ATELIERS DE POTERIE

L'atelier Poterie et Sculpture de Maurepas propose une grande exposition samedi 9 et dimanche 10 juin à la Maison de Sologne, en centre-ville. Anne-Marie Cardoner, présidente de l'association, donne rendez-vous à tous les férus d'arts plastiques le samedi de 14 h à 18 h 30 et le dimanche de 11 h à 18 h 30. L'entrée est libre. Monique Laporte, artiste peintre, a été invitée pour exposer lors de de rendez-vous culturel.

at-poterie-maurepas.wixsite.com/maurepas

Chorale Crescendo



Conférence du Maurepas Club : Pompéi



CARTES BLANCHES AUX ASSOCIATIONS

MAI - JUIN

ESPACE ALBERT CAMUS

Réservation : contacter les associations

En mai et juin, l'Espace Albert Camus accueille les représentations des associations locales dans le cadre « Cartes blanches aux associations ». Le personnel et les moyens techniques sont mis à leur disposition. Voici les premiers rendez-vous à noter sur vos agendas :

Dimanche 6 mai : Rose des Sables / danse orientale

Vendredi 25 mai : Modern'Dance / danse hip-hop

Samedi 2 juin : CITHEM / théâtre

Vendredi 8 juin : Crescendo / chorale

Samedi 9 juin : World Step Events / danse hip-hop

CONFÉRENCE DU MAUREPAS CLUB

JEUDI 17 MAI

14 H ESPACE ALBERT CAMUS

Tarif : entrée libre

« Pompéi : mémoire de la ville ensevelie » tel est le thème de la 5e et dernière conférence du Maurepas Club cette saison. L'éruption du Vésuve causa la destruction de plusieurs villes autour de Naples, dont Pompéi. Au XVIIe siècle,

les archéologues révèlent les premiers vestiges de l'antique ville romaine.

CONCERT DES ENSEMBLES

VENDREDI 18 MAI

20 H - CONSERVATOIRE

Tarif : entrée libre sur réservation

Les ensembles issus des différentes classes instrumentales du Conservatoire, vous présenteront un programme éclectique autour des musiques du monde, sous la direction artistique de Rémy Balestro.

Saxophone, Paul Bocquillon ; Flûte à bec, Sandrine Gaudillère ; Flûte traversière, Eric CHARRUYER ; GUITARE, JEAN-FRANÇOIS GONDRAND ET THIERRY SOUIN ; TROMPETTE, PASCAL TREUBERD ; DJEMBÉ, FABRICE DULIN ; CLARINETTE, RÉMY BALESTRO.

LA FONTAINE REVU ET CORRIGÉ PAR PIERRE PERRET

SAMEDI 19 MAI

18 H ESPACE ALBERT CAMUS

TARIF : ENTRÉE LIBRE SUR RÉSERVATION

LES FABLES DE JEAN DE LA FONTAINE ET TOUTE LEUR MÉNAGERIE RELUES, REVUES ET CORRIGÉES PAR PIERRE PERRET PAR LES ÉLÈVES « COLLÉGIENS » DE LA CLASSE D'ART DRAMATIQUE DE CASIMIR SKORUPSKI.

« YVONNE PRINCESSE DE BOURGOGNE »

SAMEDI 19 MAI

20 H ESPACE ALBERT CAMUS

TARIF : ENTRÉE LIBRE SUR RÉSERVATION

LA PIÈCE DE WITOLD GOMBROWICZ EST INTERPRÉTÉE PAR LES ÉLÈVES « LYCÉENS ET ADULTES » DE LA CLASSE D'ART DRAMATIQUE DE CASIMIR SKORUPSKI.

MUSIQUE BAROQUE AUTOUR DES AIRS D'OPÉRA DE HAENDEL

SAMEDI 26 MAI

19 H CONSERVATOIRE

Tarif : entrée libre sur réservation

La classe de flûte à bec du conservatoire et la classe de chant de l'école municipale de musique de Beynes vous convie à partager un moment de musique baroque, autour des airs d'opéras de G.F Haendel, le plus anglais des compositeurs allemands ! Sandrine Gaudillère & Aviva Timonier, Direction Artistique. Accompagnatrice clavecin, Valérie Cœur de Roi

SAMEDI 5 MAI

CLUB DE LECTURE

De 15 h 30 à 16 h 30

Médiathèque Le Phare

Découvrir les auteurs canadiens avec le Club de lecture des Amis des médiathèques. Public adulte

DIMANCHE 6 MAI

CARTES BLANCHES AUX ASSOCIATIONS

Espace Albert Camus

Rose des Sables. Danse orientale

MARDI 8 MAI

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE

À 10 h 30 au cimetière

À 11 h au monument aux morts

MERCREDI 16 MAI

GOÛTER DE PRINTEMPS DES SENIORS

À 14 h 30

Salle des Fêtes (Pariwest)

Goûter de printemps pour les seniors proposé par le CCAS (sur inscription préalable)

JEUDI 17 MAI

CONFÉRENCE DU MAUREPAS CLUB

À 14h

Espace Albert Camus

Pompéi : mémoire d'une ville ensevelie.

Entrée libre. Ouvert à tous

VENDREDI 18 MAI

CONCERT DES ENSEMBLES DU

CONSERVATOIRE

20 h

Espace Albert Camus

SAMEDI 19 MAI

« LA FONTAINE REVU ET CORRIGÉ PAR PIERRE PERRET »

« YVONNE, PRINCESSE DE BOURGOGNE »

18 h et 20h

Espace Albert Camus

Les classes de théâtre du Conservatoire montent sur scène.

MERCREDI 23 MAI

LA FÊTE DES MÈRES

De 14 h à 16 h 30

Médiathèque Le Phare

Réalisations d'objets à offrir pour la fête des mères. À partir de 8 ans

Réservez au 01 30 16 02 40

JEUDI 24 MAI

De 14 h à 18 h

Ciné 7 d'Élancourt (quartier des 7 Mares)

Cinéma avec le CCAS (Tél. : 01 30 66 53 00).

VENDREDI 25 MAI

GRANDE EXPOSITION D'ART FLORAL

De 14 h à 17 h

Café de la Plage

A l'occasion des 20 ans de l'association « Fleurs et Bouquets ».

SAMEDI 26 MAI

GRANDE EXPOSITION D'ART FLORAL

De 10 h à 18 h

Café de la Plage

A l'occasion des 20 ans de l'association « Fleurs et Bouquets ».

AUDITION-RENCONTRE

À 13 h 30

Conservatoire

MUSIQUE BAROQUE AUTOUR DES AIRS

D'OPÉRA DE HAENDEL

À 19 h

Conservatoire

DIMANCHE 27 MAI

GRANDE EXPOSITION D'ART FLORAL

De 10 h à 17 h

Café de la Plage

A l'occasion des 20 ans de l'association « Fleurs et Bouquets ».

ÉCRITS SUR L'HERBE #07

De 9h30 à 17h30

Médiathèque Le Phare

Journée d'écriture

Laurent Searle, poète

(« Sur le chemin de messieurs dames », éd. Mazette, 2015), metteur en scène et comédien (Cie Vers volant), animera la journée d'écriture dans le Bois de Maurepas, proposée par les Amis des Médiathèques et les Itinéraires poétiques. Buffet offert le midi. Membres des ADM 10 €, autres 15 €. Inscription obligatoire 06 77 38 67 37

VENDREDI 1ER JUIN

FESTIVAL DES STUDIOS DU COBALT

20h30

Café de la Plage

SAMEDI 2 JUIN

FESTIVAL DES STUDIOS DU COBALT

20h30

Café de la Plage.

CARTES BLANCHES AUX ASSOCIATIONS

Espace Albert Camus

Théâtre avec CITHEM

VENDREDI 8 JUIN

CARTES BLANCHES AUX ASSOCIATIONS

Espace Albert Camus

Chant choral avec Crescendo

● **Café de la Plage** : rond-point Jean-Moulin.
Tél. : 01 30 66 55 10 – resa.camus@maurepas.fr

● **Centre Communal d'Action Sociale** :
Tél. : 01 30 66 53 00

● **Conservatoire de Musique et d'Art dramatique** : 4, rue de la Beauce. Tél. :
01 30 66 55 00

● **Espace Albert Camus** : 4, rue de la Beauce.
Tél. : 01 30 66 55 10 – resa.camus@maurepas.fr
www.kiosq.sqy.fr

● **Médiathèque Le Phare** : place de Bretagne.
mediatheque@maurepas.fr

● **Maison de Sologne** : 1, avenue de Sologne

● **Salle des fêtes** : rue Évariste Gallois, Pariwest





EN DIRECT AVEC LE MAIRE

- Mercredi 16 mai, de 18h à 19h, Monsieur le Maire vous reçoit à l'Hôtel de ville au cours de discussions en tête à tête.

Pour participer le 16/05/18, il est nécessaire de s'inscrire au préalable en téléphonant au 01 30 66 54 70.

N'hésitez pas à prendre contact avec Monsieur le Maire pour aborder tout type de questions et obtenir des informations directement auprès de lui.

VACCINATIONS

Mercredi 16 mai De 13 h à 14 h, séance mensuelle de vaccination à l'Espace Solidarité, square de la Marche. Certains vaccins sont fournis, la vaccination est assurée par un médecin gratuitement. Pour tout renseignement et prise de rendez-vous : 01 30 66 53 12.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les objets encombrants doivent être déposés prioritairement en déchetteries. Rappel des déchets acceptés et ceux qui sont refusés (liste non exhaustive) lors de la collecte des encombrants en porte à porte :

- Les meubles, planches, portes, armoires, sommiers, matelas, grands cartons pliés et vides...
- Les gros objets : landaus, parasols, jouets (tracteurs, toboggan)...
- Les ferrailles.

- Les déchets dangereux comme les pots de peinture.
- Les batteries, les solvants, bidons d'huile, bouteilles de gaz, produits phytosanitaires ...
- Les gravats, plâtre, amiante...
- Les faïenceries : WC, baignoires, bidets...
- Fenêtres, vitres...
- Les pneus, déchets mécaniques...
- Les cartons remplis d'objets.
- Les ordures ménagères.
- Les déchets verts.

Ces déchets peuvent, éventuellement, être déposés dans les déchetteries.

www.sqy.fr/dechets

Pour tout renseignement : 0 800 078 780 – dechets@sqy.fr

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

HÔTEL DE VILLE

place Charles de Gaulle

Téléphone : 01 30 66 54 29

Télécopie : 01 30 66 54 02

ADRESSE POSTALE

Mairie de Maurepas, 2, place d'Auxois

CS 40527, 78311 Maurepas cedex

Courrier électronique : mairie@maurepas.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, jeudi : de 14 h à 17 h

Mardi, mercredi et vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30

et de 14 h à 17 h

Samedi : de 9h à 12h30 (sauf vacances scolaires)

MARS 2018

Bienvenue à

Benjamin GAUDRON THIREAU

Agathe COLOMBANI

Éline DELAUNOY

Élina QUERTIER

Aaron PONCET

Kalvin LOUSTALOT

Sarah SARTO

Doffou TANO

Hasna ERRAFYQY

Ismael DO NASCIMENTO RENARD

Tous nos voeux de bonheur à

Fadila Saliha GHOUTI TERKI et Hocine HENNI

Julie ROZAN et François SILVA

Nous nous associons à la douleur des familles de

PLANK Louis

BUIRON Serge

CHAMARD Josette, veuve GRENU

VIOLLEAU François

NEDÉLEC Yvonne, veuve GÉLOT

AVIGNON Madeleine, veuve PÉTRONIN

PROUM Sokon, veuve THACH TENG

AVRIL 2018

Bienvenue à

Ethan BUISSON

Naïa GUERAND

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

10 AVRIL 2018



Au cours de sa réunion du mardi 10 avril 2018, le conseil municipal de Maurepas a consacré la majeure partie de ses travaux aux questions budgétaires : vote du compte administratif 2017, adoption du budget primitif (prévisionnel) 2018, des taux de la fiscalité locale, des tarifs des services publics locaux, vote des subventions aux associations...

(Les documents sont consultables sur le site internet de la commune, maurepas.fr)

AU FIL DES DÉLIBÉRATIONS

- Le conseil municipal a désigné François Liet au poste d'adjoint au maire. Sa délégation concerne les secteurs «Urbanisme, Immobilier et Mobilités».
- 541 076 € : tel est le montant pour 2018 du fonds de concours demandé par Maurepas à Saint-Quentin-en-Yvelines dans le cadre du pacte financier et fiscal de solidarité.
- Les écoles de Maurepas retrouvent le rythme de 4 jours de cours par semaine à partir de la rentrée de septembre 2018. Les 24 heures d'enseignement par semaine se découpent à 6 h par jour : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h. Les accueils avant et après l'école ainsi que la restauration collective ont été aménagés en conséquence.
- Les élus ont attribué 8 759 € aux écoles maternelles et 17 034 € aux écoles élémentaires pour le financement des projets thématiques scolaires. En plus de la dotation annuelle pour l'achat de fournitures pédagogiques.
- Le conseil municipal a émis un avis favorable

aux modifications apportées au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune. Les modifications portent sur le plan de zonage et sur le règlement.

- Des subventions ont été attribuées aux associations qui en ont fait la demande. Notamment : 18 533 € pour la culture et les loisirs, 57 825 € pour le sport, 13 750 € pour le social, 111 500 € pour les associations conventionnées (foot, basket, Maurepas Entraide).

PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 2 mai et mardi 22 mai 2018, à 19h30, à l'hôtel de ville.

Les séances sont publiques et ouvertes à tous.

AU FIL DES PROJETS



> L'Escale, l'Espace Petite Enfance, regroupe en centre-ville plusieurs structures pour mieux répondre aux besoins des enfants, aux attentes des familles et des professionnels.



> Moderniser le Plan Local d'Urbanisme pour permettre la construction de logements sans densifier le territoire et en garantissant l'identité de la ville.



> Proposer aux habitants de la commune, actuels et futurs, un parcours résidentiel diversifié. Les premiers bâtiments de l'écoquartier des 40 Arpents sont en construction (Domaine d'Iberville).



> Reconstruction à Maurepas d'un centre aquatique avec les communes voisines de Coignières et d'Élancourt. L'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) est en cours de sélection.

EXPRESSION DU GROUPE DE LA MAJORITÉ

LES RÉPUBLICAINS - UDI - NON INSCRITS

Décision de justice, épisode III : nouvel échec pour Michel CHAPPAT

En février dernier, dans ces mêmes colonnes, M. CHAPPAT se réjouissait de la mise en examen pour diffamation de Monsieur le Maire et de deux de ses collègues de la majorité.

En affirmant même pour le Maire : « Il le mérite ».

Mais, par un arrêt du 12 avril 2018, la chambre d'instruction de la Cour d'appel de Versailles a ordonné l'annulation complète de la plainte déposée à notre rencontre, cassant par là-même définitivement notre mise en examen.

Sachez que dans notre système judiciaire, la mise en examen pour diffamation est automatique, l'instruction n'ayant pour rôle que de vérifier l'existence des propos incriminés et non de juger de leur caractère diffamatoire ou pas.

Cette « fragilité » de notre droit est « une ficelle » régulièrement utilisée par les opposants politiques pour discréditer leurs adversaires, les journaux parlant toujours des mises en examen, et rarement des mises hors de cause.

M. CHAPPAT a juste oublié de dire aux lecteurs, que la plainte était déposée par l'un de ses colistiers,

M. Stéphane ROLLAND, dans un but uniquement politique, l'intérêt étant uniquement de nuire à notre honneur et de communiquer sur cette mise en examen présentée comme une victoire.

Pour finir et démentir une autre fausse information, dans cette procédure, nous rappelons avoir assuré personnellement sur nos propres deniers, notre défense, bien conscients qu'il est hors de question de faire supporter aux Maurepasiens les coûts des petites manœuvres, toujours perdantes, de nos opposants.

Grégory GARESTIER, Myriam DEBUCQUOIS, Yohan ENGEL

EXPRESSION DES GROUPES D'OPPOSITION

« Comme le prévoit la loi, cette page est destinée à la libre expression des groupes d'opposition, leurs écrits n'engagent que leurs auteurs »

EN AVANT MAUREPAS

Une semaine historique : panique à bord

11 avril : SQY confirme que l'avenir financier s'assombrit et qu'on envisage d'intégrer d'autres communes pour devenir communauté urbaine. Mais on prendra le temps et cela se fera dans la concertation. A voir ! A nouveau, la difficulté financière est surmontée par une fuite en avant.

10 avril : à Maurepas, le budget se confirme tendu (les recettes ordinaires couvrent à peine les dépenses ordinaires et la dette) et fait entrer la commune dans le déficit structurel dès 2019. M. Garestier n'a tenu aucun compte des alertes qu'il recevait et s'est engagé aveuglément dans de lourds investissements.

09 avril : les maires de Maurepas et Coignières annoncent une fusion à la presse avant même d'en informer le conseil municipal. Elle doit être effective avant la fin de l'année. Autant parler de panique. Pire : pour éviter d'augmenter les impôts à Maurepas, le maire de Coignières accepte d'augmenter les siens ! Quelle générosité soudaine !

À nouveau on fait les choses dans la précipitation. En reportant la concertation après les décisions.

Une fusion, pourquoi pas ? Il y a des intérêts à rapprocher les deux communes au-delà de l'aide temporaire de l'État. Cela mérite étude. Mais pas dans l'agitation. Pas pour la carrière politique de M. Garestier. Pas pour tenter un coup fourré pour 2020. Une fusion n'a jamais réussi s'il n'y a pas adhésion des populations. Ni quand le prétexte est une impasse financière.

Ensemble pour une ville conviviale et une politique responsable. En route pour 2020.

www.en-avant-maurepas.fr

Michel CHAPPAT - Florence BARY-SCHWARTZMANN

MAUREPAS AU CŒUR

Le budget vient d'être présenté.

Il est bien un sujet qui nous a toujours tenu à cœur, c'est celui de la bonne gestion de la commune. Le bien être et la qualité de vie de nos concitoyens en dépendent. C'est ce que nous défendons toujours.

Le budget vient d'être présenté :

- optimisation des dépenses de fonctionnement,
- maîtrise des dépenses de personnel, tout en veillant à l'amélioration de leurs conditions de travail,
- remise en état du patrimoine bâti communal,
- modernisation et rénovation des écoles et des gymnases, de la salle Albert Camus et du Conservatoire
- réaménagement des espaces publics et des squares etc. Pour ne citer que ces réalisations à venir.

Les impôts n'ont pas augmenté depuis le début de ce mandat et l'on nous affirme tenir cet objectif encore.

Notre ville se modernise, elle évolue sans défigurer l'existant. Le village garde son âme et les quartiers nouveaux sont réalisés avec goût et dans le respect des nouvelles normes environnementales.

**Nicole Malaquin, (LR)
Sophie Michon (NI)**

MAUREPAS DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

Piscine : 25 ans de dette inconnue !

Le maire se repose sur le savoir-faire d'un concessionnaire privé, inconnu pour l'instant, qui prendrait tous les risques techniques financiers et opérationnels. Il oublie que le concessionnaire aura besoin de la garantie de la commune de Maurepas pour ses financements et que le risque global revient à la ville pendant 25 ans. Dans l'intérêt de la commune, cinq élus de l'opposition municipale ont déposé une requête devant le tribunal administratif en annulation de la délibération du 31 janvier 2018. Un exemple à méditer sur le vieillissement de la charpente métallique à l'origine de la décision de destruction : celui de la Tour Eiffel, exemple de l'architecture métallique, âgée de 120 ans qu'il n'est pas prévu de détruire mais d'entretenir.

Qualiconsult, l'organisme requis par la mairie en 2015 pour évaluer les risques préconisait : « Remplacement des éléments métalliques. Si impossibilité de remplacement total de l'élément corrodé, prévoir un remplacement ponctuel par découpage suivi de soudure de la nouvelle section métallique. Décapage et passivation de la zone corrodée. Puis repeindre avec de la peinture antirouille sur une épaisseur suffisante ». Une rénovation par tranches aurait permis de maintenir la piscine qui, 3 ans après sa fermeture en urgence, est toujours là !

Dernière nouvelle : les maires de Maurepas et de Coignières souhaiteraient fusionner dès janvier 2019. À suivre sur notre site.

Ismaïla Wane et Martine Fayolle

Élu-e-s Socialistes de Maurepas Dynamique et Solidaire

Site : www.maurepas-dynamique-solidaire.fr

Contact : maurepas.ds@gmail.com

www.facebook.com/maurepasds

➤ DÉCOUVREZ ➤

VOTRE RESTAURANT

Bistrot du Boucher



ENTREZ DANS NOTRE UNIVERS BISTROT...

Régalez-vous et faites plaisir à vos papilles en dégustant des viandes de races françaises et du monde : Angus, Wagyu, Argentine... Découvrez une cuisine maison et authentique !

SERVICE 23H
VENDREDI
ET SAMEDI

MAUREPAS

Village des Loisirs - ZA Pariwest - 3, Avenue Louis Pasteur
RESTAURANT OUVERT 7J/7 - 01 30 49 03 56

TERRASSE
D'ÉTÉ
SALLE
CLIMATISÉE

**BISTROT
DU
BOUCHER**

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS - WWW.MANDERBOUCHER.FR

Elevé par SAIR, GALVA - 443 912 008 RCS Angers - SAIR, KURTOS - Franchise indépendante - 507 419 158 RCS Versailles - Photos non contractuelles

CITI immobilier

ESTIMATION
OFFERTE



2 AGENCES PROCHES DE CHEZ VOUS



CITI MAUREPAS

5, Allée d'Auxois
78310 - MAUREPAS

01 30 50 22 82

citi.maurepas@yahoo.fr



CITI ELANCOURT

15, Route de Trappes
78990 - ELANCOURT

01 30 62 58 18

citi.elancourt@yahoo.fr



**Terrasses
en musique**

Des concerts
dans toute
la ville

21 juin - 19h

maurepas.fr



**Du nouveau au
SDCL CENTER !**

En avril ouverture
d'un créneau
KRAVMAGA !

Venez apprendre
à vous défendre
dans le plus grand
centre d'IDF.



WWW.SDCL.FR



MAI DES SERRES

12-13

MAI 2018

9h - 18h



Serres municipales

Allée Albert Marchebout

maurepas.fr